

États financiers du

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

(non audité)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire

« David Dattels »

Le 15 août 2024

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

| | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| ACTIFS | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie | 10 332 \$ | 1 827 \$ |
| Sommes à recevoir du courtier | 4 286 306 | 1 023 063 |
| Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6) | 61 635 727 | 33 669 037 |
| Intérêts et dividendes à recevoir | 868 664 | 516 463 |
| Souscriptions à recevoir | 872 421 | 253 169 |
| Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6) | 24 077 | 200 349 |
| Autres débiteurs | 16 665 | 12 149 |
| Débiteurs liés aux placements vendus | 498 355 | 2 076 185 |
| Charges payées d'avance | 29 645 | 25 000 |
| | <u>68 242 192</u> | <u>37 777 242</u> |
| PASSIFS | | |
| Passifs courants | | |
| Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6) | 8 736 210 | 2 092 735 |
| Créditeurs et charges à payer | 86 638 | 67 263 |
| Frais de gestion à payer (note 3) | 37 681 | 13 381 |
| Rémunération au rendement à payer (note 3) | 352 603 | 158 807 |
| Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert | 110 683 | 29 542 |
| Rachats à payer | 300 | 38 605 |
| Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6) | 68 576 | 2 610 |
| Autres créditeurs | 39 938 | 20 398 |
| Créditeurs liés aux placements achetés | 701 735 | 1 085 734 |
| | <u>10 134 364</u> | <u>3 509 075</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>58 107 828 \$</u> | <u>34 268 167 \$</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | |
| Catégorie C | 49 629 438 \$ | 31 251 163 \$ |
| Catégorie F | 4 104 263 | 82 120 |
| Catégorie F (\$ US) | 168 881 | 211 261 |
| Catégorie G | 2 388 082 | 1 183 887 |
| Catégorie G (\$ US) | 1 679 | 1 500 |
| Catégorie I | 1 815 485 | 1 538 236 |
| | <u>58 107 828 \$</u> | <u>34 268 167 \$</u> |
| Nombre de parts rachetables en circulation (note 4) | | |
| Catégorie C | 4 262 185 | 2 849 654 |
| Catégorie F | 350 060 | 7 438 |
| Catégorie F (\$ US) | 10 370 | 14 282 |
| Catégorie G | 208 628 | 109 133 |
| Catégorie G (\$ US) | 108 | 106 |
| Catégorie I | 153 036 | 140 530 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

| | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|--------------|------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part | | |
| Catégorie C | 11,64 \$ | 10,97 \$ |
| Catégorie F | 11,72 | 11,04 |
| Catégorie F (\$ US) | 16,29 | 14,79 |
| Catégorie G | 11,45 | 10,85 |
| Catégorie G (\$ US) | 15,55 | 14,15 |
| Catégorie I | 11,86 | 10,95 |

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

Gestionnaire,
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

| | 2024 | 2023 |
|---|---------------------|-------------------|
| Produits | | |
| Dividendes | 529 222 \$ | 106 743 \$ |
| Produits d'intérêts aux fins des distributions | 1 398 504 | 222 070 |
| Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion | 3 024 944 | 174 385 |
| (Perte nette) profit net réalisé sur les contrats à terme de gré à gré | (447 933) | 94 653 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion | 1 301 766 | (68 423) |
| Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des dérivés (note 2) | (242 238) | 79 033 |
| Autres produits | 854 | – |
| | <u>5 565 119</u> | <u>608 461</u> |
| Charges | | |
| Rémunération au rendement (note 3) | 756 820 | 57 337 |
| Frais de gestion (note 3) | 217 850 | 31 500 |
| Intérêts et frais d'emprunt | 214 201 | 12 689 |
| Retenues d'impôt | 209 078 | – |
| Charges d'exploitation | 76 844 | 48 336 |
| Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille | 65 332 | 8 942 |
| Dividendes versés sur les placements vendus à découvert | 43 782 | 4 133 |
| Honoraires d'audit | 41 664 | 39 006 |
| Frais juridiques | 18 873 | 5 245 |
| Droits de garde | 3 134 | – |
| | <u>1 647 578</u> | <u>207 188</u> |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | <u>3 917 541 \$</u> | <u>401 273 \$</u> |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | |
| Catégorie C | 3 487 800 \$ | 272 455 \$ |
| Catégorie F | 87 478 | 416 |
| Catégorie F (\$ US) | 29 994 | 43 |
| Catégorie G | 132 949 | 16 597 |
| Catégorie G (\$ US) | 179 | 90 |
| Catégorie I | 179 141 | 111 672 |
| | <u>3 917 541 \$</u> | <u>401 273 \$</u> |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9) | | |
| Catégorie C | 0,88 \$ | 0,44 \$ |
| Catégorie F | 0,93 | 0,40 |
| Catégorie F (\$ US) | 1,74 | 0,09 |
| Catégorie G | 0,80 | 0,50 |
| Catégorie G (\$ US) | 1,67 | 0,90 |
| Catégorie I | 1,14 | 1,02 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

| | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période | Produit de l'émission de parts rachetables* | Rachat de parts rachetables* | Distributions aux porteurs de parts rachetables | Réinvestissement des distributions | Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période |
|---------------------|--|---|---------------------------------|---|---------------------------------------|--|--|
| 2024 | | | | | | | |
| Catégorie C | 31 251 163 \$ | 27 622 314 \$ | (12 206 587) \$ | (946 236) \$ | 420 984 \$ | 3 487 800 \$ | 49 629 438 \$ |
| Catégorie F | 82 120 | 3 952 699 | (12 026) | (21 641) | 15 633 | 87 478 | 4 104 263 |
| Catégorie F (\$ US) | 211 261 | 117 496 | (188 310) | (5 666) | 4 106 | 29 994 | 168 881 |
| Catégorie G | 1 183 887 | 1 143 157 | (65 368) | (39 057) | 32 514 | 132 949 | 2 388 082 |
| Catégorie G (\$ US) | 1 500 | — | — | (35) | 35 | 179 | 1 679 |
| Catégorie I | 1 538 236 | 289 251 | (187 043) | (37 934) | 33 834 | 179 141 | 1 815 485 |
| | <u>34 268 167 \$</u> | <u>33 124 917 \$</u> | <u>(12 659 334) \$</u> | <u>(1 050 569) \$</u> | <u>507 106 \$</u> | <u>3 917 541 \$</u> | <u>58 107 828 \$</u> |

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2024 se sont chiffrés respectivement à 47 995 \$ et à (47 995) \$.

| | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période | Produit de l'émission de parts rachetables** | Rachat de parts rachetables** | Distributions aux porteurs de parts rachetables | Réinvestissement des distributions | Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période |
|---------------------|--|--|----------------------------------|---|---------------------------------------|--|--|
| 2023 | | | | | | | |
| Catégorie C | 1 000 \$ | 16 433 088 \$ | (529 946) \$ | (49 008) \$ | 11 904 \$ | 272 455 \$ | 16 139 493 \$ |
| Catégorie F | 1 000 | 26 500 | — | (102) | 28 | 416 | 27 842 |
| Catégorie F (\$ US) | 1 353 | 10 265 | — | (43) | 43 | 43 | 11 661 |
| Catégorie G | 50 248 | 655 900 | (8 538) | (2 333) | 2 308 | 16 597 | 714 182 |
| Catégorie G (\$ US) | 1 354 | — | — | (6) | 5 | 90 | 1 443 |
| Catégorie I | 402 396 | 791 156 | — | (4 655) | 4 192 | 111 672 | 1 304 761 |
| | <u>457 351 \$</u> | <u>17 916 909 \$</u> | <u>(538 484) \$</u> | <u>(56 147) \$</u> | <u>18 480 \$</u> | <u>401 273 \$</u> | <u>18 199 382 \$</u> |

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2023 se sont chiffrés respectivement à 6 503 \$ et à (6 503) \$.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

| | 2024 | 2023 |
|---|---------------------|---------------------|
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 3 917 541 \$ | 401 273 \$ |
| Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion | (3 024 944) | (174 385) |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion | (1 301 766) | 68 423 |
| Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des dérivés | 242 238 | (79 033) |
| Variation des soldes hors trésorerie | | |
| Augmentation des sommes à recevoir du courtier | (3 263 243) | – |
| Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir | (352 201) | (219 539) |
| Augmentation des autres débiteurs | (4 516) | (2 245) |
| Diminution (augmentation) des débiteurs liés aux placements vendus | 1 577 830 | (1 993 759) |
| Augmentation des charges payées d'avance | (4 645) | – |
| Augmentation des sommes à payer au courtier | – | 558 322 |
| Augmentation des créditeurs et charges à payer | 19 375 | 53 824 |
| Augmentation des frais de gestion à payer | 24 300 | 9 469 |
| Augmentation de la rémunération au rendement à payer | 193 796 | 38 104 |
| Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert | 81 141 | 17 575 |
| Augmentation des autres créditeurs | 19 540 | 4 872 |
| (Diminution) augmentation des créditeurs liés aux placements achetés | (383 999) | 2 585 805 |
| Produit de la vente de placements | 286 442 850 | 102 947 318 |
| Achat de placements | (303 403 980) | (119 274 504) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation | (19 220 683) | (15 058 480) |
| Activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 32 457 670 | 15 856 645 |
| Montant payé au rachat de parts rachetables | (12 649 644) | (525 309) |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements | (543 463) | (37 666) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | 19 264 563 | 15 293 670 |
| Augmentation de la trésorerie au cours de la période | 43 880 | 235 190 |
| Perte de change sur la trésorerie | (35 375) | (17 304) |
| Trésorerie au début de la période | 1 827 | 150 486 |
| Trésorerie à la fin de la période | 10 332 \$ | 368 372 \$ |
| Informations supplémentaires* | | |
| Intérêts versés | 43 097 \$ | 9 100 \$ |
| Intérêts reçus | 1 107 277 | 33 373 |
| Dividendes versés | 42 336 | 4 023 |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 447 934 | 75 901 |

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements Au 30 juin 2024 (non audité)

| Nombre de parts/ d'actions | Placements détenus | Coût moyen | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
|---------------------------------------|--|-------------------|-------------------|----------------------------|
| Actions canadiennes | | | | |
| 6 200 | BCE Inc., actions privilégiées, 0 % | 102 454 \$ | 104 408 \$ | 0,18 |
| 9 500 | Brookfield Corp. actions privilégiées, 4,029 % | 176 198 | 192 185 | 0,33 |
| 2 800 | Brookfield Corp. actions privilégiées, 6,45 % | 30 947 | 31 332 | 0,05 |
| 45 700 | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 2,70 % | 376 694 | 425 010 | 0,73 |
| 37 000 | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 5,10 % | 294 560 | 446 220 | 0,77 |
| 28 200 | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 5,15 % | 232 847 | 321 480 | 0,55 |
| 33 400 | Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, 6,15 % | 253 910 | 376 418 | 0,65 |
| 237 000 | Canso Credit Income Fund | 3 559 490 | 3 564 480 | 6,13 |
| 10 000 | Cenovus Energy Inc., actions privilégiées, 4,591 % | 234 300 | 241 400 | 0,42 |
| 78 100 | Dividend 15 Split Corp., actions privilégiées, 5,25 % | 769 644 | 779 438 | 1,34 |
| 10 000 | Fortis Inc., actions privilégiées, 1,95 % | 159 151 | 161 600 | 0,28 |
| 9 100 | Fortis Inc., actions privilégiées, 4,10 % | 169 077 | 180 453 | 0,31 |
| 10 000 | Société Financière Manuvie, actions privilégiées, 3,90 % | 197 434 | 216 600 | 0,37 |
| 219 600 | Fonds de revenu tactique PIMCO | 1 453 184 | 1 418 616 | 2,44 |
| 206 300 | Fonds d'opportunités de revenu tactique PIMCO | 1 465 489 | 1 462 667 | 2,52 |
| 385 600 | Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 % | 5 471 952 | 5 629 760 | 9,69 |
| 20 000 | Corporation TC Énergie, actions privilégiées, 3,762 % | 339 600 | 365 400 | 0,63 |
| 5 500 | Corporation TC Énergie, actions privilégiées, 6,92 % | 89 062 | 89 925 | 0,15 |
| 133 200 | Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 % | 1 792 997 | 1 791 540 | 3,08 |
| 10 000 | TransAlta Corp., actions privilégiées, 5,30 % | 225 074 | 227 600 | 0,39 |
| | | <u>17 394 064</u> | <u>18 026 532</u> | <u>31,01</u> |
| Titres à revenu fixe canadiens | | | | |
| 1 524 000 | Chemtrade Logistics Income Fund, 6,25 %, 31 août 2027 | 1 575 577 | 1 590 248 | 2,74 |
| 69 000 | Chemtrade Logistics Income Fund, 8,50 %, 30 sept. 2025 | 89 955 | 90 328 | 0,16 |
| 4 837 000 | Chip Mortgage Trust, 1,503 %, 15 nov. 2024 | 4 695 911 | 4 773 200 | 8,21 |
| 2 845 300 | Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030 | 2 948 099 | 3 114 010 | 5,36 |
| 3 750 000 | Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026 | 3 292 913 | 3 625 461 | 6,24 |
| 250 000 | ECN Capital Corp., 6 %, 31 déc. 2025 | 201 206 | 206 735 | 0,36 |
| 723 000 | NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust, 10 %, 31 mars 2025 | 704 597 | 727 844 | 1,25 |
| 1 915 000 | Park Lawn Corp., 5,75 %, 31 déc. 2025 | 1 948 816 | 1 965 748 | 3,38 |
| 2 000 000 | Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd., 8 %, 30 juin 2029 | 2 000 000 | 2 030 000 | 3,49 |
| | | <u>17 457 074</u> | <u>18 123 574</u> | <u>31,19</u> |
| Options canadiennes | | | | |
| 12 500 | FINB BMO équilibré banques, options de vente, 25 \$, 20 déc. 2024 | 7 775 | 1 500 | 0,00 |
| 37 500 | FINB BMO équilibré banques, options de vente, 26 \$, 20 déc. 2024 | 4 875 | 4 875 | 0,01 |
| 160 000 | FINB BMO équilibré banques, options de vente, 28 \$, 20 déc. 2024 | 27 200 | 24 000 | 0,04 |
| 11 600 | iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 21 \$, 20 déc. 2024 | 3 828 | 2 378 | 0,00 |
| | | <u>43 678</u> | <u>32 753</u> | <u>0,05</u> |
| Actions américaines | | | | |
| 30 800 | United States Cellular Corp., actions privilégiées, 6,25 % | 969 948 | 942 255 | 1,62 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2024 (non audité)

| Nombre de parts/ d'actions | Placements détenus | Coût moyen | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
|--|--|--------------------|--------------------|----------------------------|
| Titres à revenu fixe américains | | | | |
| 1 500 000 | Atlantica Sustainable Infrastructure PLC, 4,125 %, 15 juin 2028 | 2 004 210 \$ | 2 012 856 \$ | 3,46 |
| 1 000 000 | Cable One Inc., 1,125 %, 15 mars 2028 | 1 004 672 | 1 020 974 | 1,76 |
| 1 000 000 | Cable One Inc., 4 %, 15 nov. 2030 | 997 618 | 1 022 726 | 1,76 |
| 2 000 000 | Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026 | 2 647 002 | 2 728 977 | 4,70 |
| 1 000 000 | Calumet Specialty Products Partners LP/Calumet Finance Corp., 11 %, 15 avr. 2025 | 1 367 604 | 1 374 248 | 2,36 |
| 1 274 000 | Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 ^{er} mai 2028 | 1 689 273 | 1 774 142 | 3,05 |
| 1 375 000 | Getty Images Inc., 9,75 %, 1 ^{er} mars 2027 | 1 863 955 | 1 885 525 | 3,24 |
| 1 750 000 | Loyalty Ltd., 5,75 %, 20 janv. 2026 | 2 311 575 | 2 280 828 | 3,93 |
| 1 250 000 | Herbalife Nutrition Ltd./HLF Financing Inc., 7,875 %, 1 ^{er} sept. 2025 | 1 682 065 | 1 682 016 | 2,89 |
| 500 000 | NMG Holding Co Inc./Neiman Marcus Group LLC, 7,125 %, 1 ^{er} avr. 2026 | 680 160 | 677 905 | 1,17 |
| 1 150 000 | Office Properties Income Trust, 9 %, 31 mars 2029 | 1 407 371 | 1 439 108 | 2,48 |
| 1 000 000 | Saturn Oil & Gas Inc., 9,625 %, 15 juin 2029 | 1 370 450 | 1 382 173 | 2,38 |
| 1 105 000 | Summit Midstream Holdings LLC/Summit Midstream Finance Corp., 9 %, 15 oct. 2026 | 1 524 928 | 1 556 342 | 2,68 |
| 670 000 | The Goodyear Tire & Rubber Co., 9,50 %, 31 mai 2025 | 914 224 | 919 774 | 1,58 |
| 2 000 000 | Vista Outdoor Inc., 4,50 %, 15 mars 2029 | 2 670 254 | 2 752 848 | 4,74 |
| | | <u>24 135 361</u> | <u>24 510 442</u> | <u>42,18</u> |
| Options américaines | | | | |
| 2 500 | Financial Select Sector SPDR Fund, options de vente, 24 \$, 20 sept. 2024 | 1 453 | 171 | 0,00 |
| | Total des placements détenus | 60 001 578 | 61 635 727 | 106,05 |
| Placements vendus à découvert | | | | |
| Actions canadiennes | | | | |
| (9 000) | Allied Properties Real Estate Investment Trust | (146 544) \$ | (137 790) \$ | (0,24) |
| (30 500) | Artis Real Estate Investment Trust | (197 715) | (194 590) | (0,33) |
| (80 000) | FINB BMO échelonné actions privilégiées | (772 894) | (814 000) | (1,40) |
| (67 600) | Premium Income Corp. | (255 918) | (270 400) | (0,47) |
| (109 453) | Victoria Gold Corp. | (142 267) | (116 020) | (0,20) |
| | | <u>(1 515 338)</u> | <u>(1 532 800)</u> | <u>(2,64)</u> |
| Titres à revenu fixe canadiens | | | | |
| (1 000 000) | Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,095 %, 6 févr. 2032 | (782 525) \$ | (780 550) \$ | (1,34) |
| (1 000 000) | Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,113 %, 8 avr. 2027 | (912 500) | (921 210) | (1,59) |
| (415 000) | NFI Group Inc., 5 %, 15 janv. 2027 | (338 553) | (384 087) | (0,66) |
| (300 000) | Thames Water Utilities Finance PLC, 2,875 %, 12 déc. 2024 | (281 347) | (293 145) | (0,50) |
| | | <u>(2 314 925)</u> | <u>(2 378 992)</u> | <u>(4,09)</u> |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2024 (non audité)

| Nombre de parts/ d'actions | Placements vendus à découvert | Produit de la vente à découvert | Juste valeur | % de la valeur liquidative |
|-------------------------------|---|---------------------------------|----------------------|----------------------------|
| | Bons de souscription canadiens | | | |
| (11) | Constellation Software Inc., 0 \$, 31 mars 2040 | — \$ | — \$ | — |
| | Actions américaines | | | |
| (7 000) | Hawaiian Holdings Inc. | (118 302) | (119 099) | (0,20) |
| | Titres à revenu fixe américains | | | |
| (500 000) | Advance Auto Parts Inc., 3,90 %, 15 avr. 2030 | (598 883) | (618 671) | (1,06) |
| (500 000) | Amer Sports Co., 6,75 %, 16 févr. 2031 | (681 583) | (683 592) | (1,18) |
| (500 000) | Baytex Energy Corp., 7,375 %, 15 mars 2032 | (676 077) | (695 884) | (1,20) |
| (500 000) | Compass Minerals International Inc., 6,75 %, 1 ^{er} déc. 2027 | (653 016) | (655 012) | (1,13) |
| (500 000) | Sally Holdings LLC/Sally Capital Inc., 6,75 %, 1 ^{er} mars 2032 | (674 479) | (676 824) | (1,16) |
| (500 000) | Station Casinos LLC, 6,625 %, 15 mars 2032 | (676 101) | (681 861) | (1,17) |
| (500 000) | Vail Resorts Inc., 6,50 %, 15 mai 2032 | (684 750) | (693 475) | (1,19) |
| | Total des placements vendus à découvert | (8 593 454) | (8 736 210) | (15,02) |
| | Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille | (6 515) | — | — |
| | Placements détenus, montant net | 51 401 609 \$ | 52 899 517 | 91,03 |
| | Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1) | | (44 499) | (0,08) |
| | Autres actifs nets | | 5 252 810 | 9,05 |
| | Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | 58 107 828 \$ | 100,00 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 30 juin 2024 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

| Date de règlement | Monnaie vendue | Monnaie achetée | Taux à terme | Prix contractuel | Juste valeur | Profit (perte) latent |
|--|-------------------|--------------------|--------------|---------------------|-----------------|--------------------------|
| 22 juillet 2024 | \$ US | \$ CA | 1,364200 | (22 918 560) \$ | (22 985 508) \$ | (66 948) \$ |
| 22 juillet 2024 | \$ US | \$ CA | 1,369180 | (2 642 517) | (2 640 597) | 1 920 |
| 22 juillet 2024 | \$ US | \$ CA | 1,374260 | (1 750 000) | (1 742 264) | 7 736 |
| 22 juillet 2024 | \$ US | \$ CA | 1,367920 | (800 233) | (800 388) | (155) |
| 22 juillet 2024 | \$ US | \$ CA | 1,369180 | (145 133) | (145 028) | 105 |
| 22 juillet 2024 | \$ CA | \$ US | 1,364127 | 3 410 318 | 3 420 463 | 10 145 |
| 22 juillet 2024 | \$ CA | \$ US | 1,369230 | 1 930 614 | 1 929 141 | (1 473) |
| 22 juillet 2024 | \$ CA | \$ US | 1,365600 | 1 741 140 | 1 744 436 | 3 296 |
| 22 juillet 2024 | \$ CA | \$ US | 1,364350 | 309 365 | 310 235 | 870 |
| 22 juillet 2024 | \$ CA | \$ US | 1,364350 | 1 635 | 1 640 | 5 |
| Total de la perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré | | | | | | (44 499) \$ |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

Le Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 2 janvier 2019, et modifiée le 28 janvier 2021, le 9 février 2021 et le 19 décembre 2022. La date de constitution du Fonds est le 19 décembre 2022. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 29 décembre 2022. NewGen Asset Management Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du Fonds. Le siège social du gestionnaire est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Valeurs Mobilières TD Inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité inférieure émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de capitaux propres ordinaires. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition globale brute du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation :

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2024.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables :

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers :

Comptabilisation et évaluation initiale :

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement :

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la JVRN. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la JVRN, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la JVAERG.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la JVAERG en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la JVRN.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des dérivés, des bons de souscription et des options comme des actifs financiers à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers :

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché.

d) Évaluation des placements :

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

d) Évaluation des placements (suite) :

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de l'état de la situation financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés :

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » dans les états du résultat global.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

e) Compensation des instruments financiers :

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement :

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications d'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la JVRN.

g) Décomptabilisation :

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille :

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements :

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du coupon stipulé et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

k) Utilisation d'estimations :

L'établissement d'états financiers conformes aux normes IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

l) Impôt sur le résultat :

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères :

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la JVRN sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la fin de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

- o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

- p) Parts rachetables :

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

- q) Autres actifs et passifs :

Les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance, les débiteurs liés aux placements vendus et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les sommes à payer au courtier, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les créditeurs liés aux placements achetés et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

r) Trésorerie :

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir :

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer :

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

3. Opérations entre parties liées :

a) Frais de gestion :

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

3. Opérations entre parties liées (suite) :

a) Frais de gestion (suite) :

- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement :

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

3. Opérations entre parties liées (suite) :

c) Participations de parties liées :

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2024, 41 600 parts de catégorie I (31 décembre 2023 – 56 316 parts de catégorie I) étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 493 509 \$ (31 décembre 2023 – 616 424 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

4. Parts rachetables du Fonds :

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes en vente jusqu'au moment où la catégorie atteint une valeur liquidative de 50 000 000 \$ (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

4. Parts rachetables du Fonds (suite) :

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 vont comme suit :

| | Parts rachetables au début de la période | Parts rachetables émises | Rachat de parts rachetables | Réinvestissement de parts | Parts rachetables à la fin de la période |
|---------------------|--|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|--|
| 2024 | | | | | |
| Catégorie C | 2 849 654 | 2 438 029 | (1 062 675) | 37 177 | 4 262 185 |
| Catégorie F | 7 438 | 342 330 | (1 063) | 1 355 | 350 060 |
| Catégorie F (\$ US) | 14 282 | 7 594 | (11 768) | 262 | 10 370 |
| Catégorie G | 109 133 | 102 451 | (5 866) | 2 910 | 208 628 |
| Catégorie G (\$ US) | 106 | – | – | 2 | 108 |
| Catégorie I | 140 530 | 25 451 | (15 912) | 2 967 | 153 036 |
| 2023 | | | | | |
| Catégorie C | 100 | 1 524 702 | (48 765) | 1 095 | 1 477 132 |
| Catégorie F | 100 | 2 448 | – | 3 | 2 551 |
| Catégorie F (\$ US) | 100 | 702 | – | 3 | 805 |
| Catégorie G | 5 025 | 61 303 | (791) | 213 | 65 750 |
| Catégorie G (\$ US) | 100 | – | – | – | 100 |
| Catégorie I | 40 241 | 76 145 | – | 377 | 116 763 |

a) Distributions :

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

4. Parts rachetables du Fonds (suite) :

b) Gestion du risque de capital :

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers :

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers :

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Valeurs Mobilières TD Inc. et de Banque Scotia, auxquelles S&P Global Rating a respectivement attribué la notation de AA- et de A+.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

5. Gestion des risques financiers (suite) :

b) Risque de crédit (suite) :

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

| Instruments de créance par notation* | <u>Pourcentage de la valeur liquidative</u> | |
|---|---|------------------|
| | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
| AAA | 8,31 % | 2,86 % |
| A- | 6,35 % | – |
| BBB | 0,00 % | 1,14 % |
| BBB- | (3,48) % | 9,72 % |
| BB+ | 2,40 % | 9,66 % |
| BB | 1,63 % | 10,60 % |
| BB- | 1,20 % | 5,90 % |
| B+ | 6,33 % | 11,65 % |
| B | 8,96 % | 2,50 % |
| B- | 1,78 % | 2,65 % |
| CCC+ | 6,91 % | 4,84 % |
| CCC | 2,43 % | 2,59 % |
| Sans notation | 24,33 % | 14,14 % |

* Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

c) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

5. Gestion des risques financiers (suite) :

d) Risque lié à l'effet de levier :

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition globale brute du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur totale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période close le 30 juin 2024, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds s'est située dans une fourchette de 107 % (31 décembre 2023 – 49 %) à 168 % (31 décembre 2023 – 184 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché :

i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

i) Risque de taux d'intérêt (suite) :

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

| Instruments de créance* par échéance | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| Moins de 1 an | 7 501 921 \$ | 1 776 352 \$ |
| De 1 an à 3 ans | 15 394 568 | 11 618 263 |
| De 3 à 5 ans | 13 347 337 | 3 667 182 |
| Plus de 5 ans | (694 121) | 9 041 866 |
| Exposition nette | 35 549 705 \$ | 26 103 663 \$ |
| Incidence en pourcentage | | |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 61,18 | 76,17 |

* Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

ii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2024, 32,7 % (31 décembre 2023 – 18,9 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 2,8 % (31 décembre 2023 – 2,9 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était vendu à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1 734 981 \$, ou 3,0 % (31 décembre 2023 – 547 264 \$ ou 1,6 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

iii) Risque de change (suite) :

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2024 étaient les suivantes :

| Monnaie | Exposition | | | Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies | | |
|--|-----------------|---------------|--------------|---|---------------|------------|
| | Monétaire | Non monétaire | Totale | Monétaire | Non monétaire | Totale |
| 30 juin 2024 | | | | | | |
| Dollar américain | (16 458 101) \$ | 20 628 450 \$ | 4 170 349 \$ | (822 905) \$ | 1 031 423 \$ | 208 518 \$ |
| | (16 458 101) \$ | 20 628 450 \$ | 4 170 349 \$ | (822 905) \$ | 1 031 423 \$ | 208 518 \$ |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (28,32) | 35,50 | 7,18 | (1,42) | 1,78 | 0,36 |

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2023 étaient les suivantes :

| Monnaie | Exposition | | | Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies | | |
|--|-----------------|---------------|-----------|---|---------------|----------|
| | Monétaire | Non monétaire | Totale | Monétaire | Non monétaire | Totale |
| 31 décembre 2023 | | | | | | |
| Dollar américain | (17 102 607) \$ | 17 146 045 \$ | 43 438 \$ | (855 130) \$ | 857 302 \$ | 2 172 \$ |
| | (17 102 607) \$ | 17 146 045 \$ | 43 438 \$ | (855 130) \$ | 857 302 \$ | 2 172 \$ |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (49,91) | 50,04 | 0,13 | (2,50) | 2,50 | 0,00 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur :

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2024.

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------------------|---------------|---------------|----------|---------------|
| Actifs | | | | |
| Actions ordinaires | 18 968 787 \$ | – \$ | – \$ | 18 968 787 \$ |
| Revenu fixe | 3 841 854 | 38 792 162 | – | 42 634 016 |
| Options | 32 924 | – | – | 32 924 |
| Contrats à terme de gré à gré | – | 24 077 | – | 24 077 |
| | 22 843 565 \$ | 38 816 239 \$ | – \$ | 61 659 804 \$ |
| Passifs | | | | |
| Actions ordinaires | 1 651 899 \$ | – \$ | – \$ | 1 651 899 \$ |
| Revenu fixe | 384 087 | 6 700 224 | – | 7 084 311 |
| Contrats à terme de gré à gré | – | 68 576 | – | 68 576 |
| | 2 035 986 \$ | 6 768 800 \$ | – \$ | 8 804 786 \$ |

Au cours de la période close le 30 juin 2024, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2023.

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|-------------------------------|--------------|---------------|----------|---------------|
| Actifs | | | | |
| Actions ordinaires | 6 471 452 \$ | – \$ | – \$ | 6 471 452 \$ |
| Revenu fixe | 1 768 559 | 25 419 887 | – | 27 188 446 |
| Options | 9 139 | – | – | 9 139 |
| Contrats à terme de gré à gré | – | 200 349 | – | 200 349 |
| | 8 249 150 \$ | 25 620 236 \$ | – \$ | 33 869 386 \$ |
| Passifs | | | | |
| Actions ordinaires | 1 004 156 \$ | – \$ | – \$ | 1 004 156 \$ |
| Revenu fixe | 357 222 | 727 561 | – | 1 084 783 |
| Options | 3 796 | – | – | 3 796 |
| Contrats à terme de gré à gré | – | 2 610 | – | 2 610 |
| | 1 365 174 \$ | 730 171 \$ | – \$ | 2 095 345 \$ |

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

7. Instruments financiers dérivés :

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré :

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2024 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US) :

| Date de règlement | Monnaie | Contrepartie | Taux à terme | Juste valeur | Montant notionnel | Profit latent |
|-------------------|---------|--------------------------|--------------|--------------|-------------------|---------------|
| 22 juillet 2024 | \$ CA | Valeurs Mobilières TD | 1,368185 | 165 207 \$ | 164 232 \$ | 975 \$ |

Catégorie G (\$ US) :

| Date de règlement | Monnaie | Contrepartie | Taux à terme | Juste valeur | Montant notionnel | Profit latent |
|-------------------|---------|--------------------------|--------------|--------------|-------------------|---------------|
| 22 juillet 2024 | \$ CA | Valeurs Mobilières TD | 1,368185 | 1 640 \$ | 1 635 \$ | 5 \$ |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2023 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US) :

| Date de règlement | Monnaie | Contrepartie | Taux à terme | Juste valeur | Montant notionnel | Perte latente |
|-------------------|---------|--------------------------|--------------|--------------|-------------------|---------------|
| 19 mars 2024 | \$ CA | Valeurs Mobilières TD | 1,319059 | 210 908 \$ | 213 500 \$ | (2 592) \$ |

Catégorie G (\$ US) :

| Date de règlement | Monnaie | Contrepartie | Taux à terme | Juste valeur | Montant notionnel | Perte latente |
|-------------------|---------|--------------------------|--------------|--------------|-------------------|---------------|
| 19 mars 2024 | \$ CA | Valeurs Mobilières TD | 1,319059 | 1 482 \$ | 1 500 \$ | (18) \$ |

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2024 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

| Date de règlement | Monnaie | Contrepartie | Taux à terme | Juste valeur | Montant notionnel | Perte latente |
|-------------------|---------|--------------------------|--------------|-----------------|-------------------|---------------|
| 22 juillet 2024 | \$ US | Valeurs Mobilières TD | 1,368185 | (21 074 718) \$ | (21 029 239) \$ | (45 479) \$ |

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2023 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

| Date de règlement | Monnaie | Contrepartie | Taux à terme | Juste valeur | Montant notionnel | Profit latent |
|-------------------|---------|--------------------------|--------------|-----------------|-------------------|---------------|
| 19 mars 2024 | \$ US | Valeurs Mobilières TD | 1,319059 | (17 696 085) \$ | (17 896 434) \$ | 200 349 \$ |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription :

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2024.

| Description | Date d'échéance | Prix d'exercice | Montant notionnel | Juste valeur |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|--------------|
| Constellation Software Inc. | 31 mars 2040 | 0,31 \$ | (3) \$ | – \$ |

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2023.

| Description | Date d'échéance | Prix d'exercice | Montant notionnel | Juste valeur |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|--------------|
| Constellation Software Inc. | 31 mars 2040 | 0,31 \$ | (3) \$ | – \$ |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Option :

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2024.

| Description | Date d'échéance | Prix d'exercice | Montant notionnel |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| FINB BMO équilibré banques | 20 déc. 2024 | 25,00 \$ | 312 500 \$ |
| FINB BMO équilibré banques | 20 déc. 2024 | 26,00 | 975 000 |
| FINB BMO équilibré banques | 20 déc. 2024 | 28,00 | 4 480 000 |
| iShares S&P/TSX 60 Index ETF | 20 déc. 2024 | 21,00 | 243 600 |
| Financial Select Sector SPDR Fund | 20 sept. 2024 | 24,00 | 60 000 |

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2023.

| Description | Date d'échéance | Prix d'exercice | Montant notionnel |
|---|-----------------|-----------------|-------------------|
| FINB BMO équilibré banques | 20 déc. 2024 | 25,00 \$ | 312 500 \$ |
| iShares S&P/TSX 60 Index ETF | 20 déc. 2024 | 21,00 | 243 600 |
| BlackBerry Ltd. | 19 janv. 2024 | 3,50 | 52 500 |
| Financial Select Sector SPDR Fund | 20 sept. 2024 | 24,00 | 60 000 |
| iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF | 19 janv. 2024 | 72,00 | 4 140 000 |
| iShares iBoxx High Yield Corporate Bond ETF | 19 janv. 2024 | 69,00 | (3 967 500) |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

8. Charges :

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres, les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 :

| | Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période | Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part |
|---------------------|---|---|--|
| 30 juin 2024 | | | |
| Catégorie C | 3 487 800 \$ | 3 961 409 | 0,88 \$ |
| Catégorie F | 87 478 | 94 372 | 0,93 |
| Catégorie F (\$ US) | 29 994 | 17 230 | 1,74 |
| Catégorie G | 132 949 | 165 671 | 0,80 |
| Catégorie G (\$ US) | 179 | 107 | 1,67 |
| Catégorie I | 179 141 | 156 713 | 1,14 |
| 30 juin 2023 | | | |
| Catégorie C | 272 455 \$ | 624 062 | 0,44 \$ |
| Catégorie F | 416 | 1 033 | 0,40 |
| Catégorie F (\$ US) | 43 | 474 | 0,09 |
| Catégorie G | 16 597 | 33 202 | 0,50 |
| Catégorie G (\$ US) | 90 | 100 | 0,90 |
| Catégorie I | 111 672 | 109 758 | 1,02 |

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

10. Impôt sur le résultat :

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de néant (2022 – néant) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2022 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés :

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est présentée ci-dessous :

| | 30 juin 2024 | 30 juin 2023 |
|--|--------------|--------------|
| Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés | 4 | 7 |
| Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille | 39,85 % | 73,79 % |